

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13853**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Histoire de l'art et archéologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Perpignan, Recteur de l'académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialisation et l'ouverture interdisciplinaire ouvrent la formation à un double univers professionnel :

* Tout d'abord, celui qui est spécifique à la discipline : métiers du patrimoine (services archéologiques, d'inventaire, de conservation et de mise en valeur ; services des musées et des sites), métiers de la culture (médiation, gestion de projets culturels,) métiers du tourisme culturel -avec la double offre de formation DNGIN et le parcours commun avec la Licence Tourisme, le préparation des concours de guide local ou régional , ou de diffusion culturelle (critique d'art, galérisme, journalisme culturel, édition), enfin recherche en histoire de l'art et en archéologie. Après la 2^e année de Licence, deux formations à caractère professionnel sont proposées . La Diplôme national Guide Interprète National et la Licence Tourisme. A la fin de la Licence, deux parcours master recherche (« Hommes Paysages et territoires : spécialité : Civilisations , histoire, art et archéologie méditerranéennes, qui s'appuie sur la recherche menée au sein du CRHISM, (EA 2984) et « Master préhistoire) et un parcours Master Professionnel Gestion et conservation du Patrimoine sont proposées par l'Université.

* Ensuite, celui auquel il est possible d'accéder grâce aux capacités acquises au cours des six semestres. Dans le domaine de l'enseignement, d'une part, la licence d'Histoire de l'Art, grâce à la permet l'accès à la préparation du concours de professeur des écoles ; en outre, la symbiose des programmes avec ceux du département d'histoire rend aisée la réalisation du double cursus, histoire de l'art/histoire, qui peut déboucher sur les concours de l'enseignement secondaire. Dans les métiers de la communication, d'autre part (communication visuelle, journalisme, publicité), la formation en matière d'analyse de l'image, d'expression orale et de rédaction apparaissant là comme un acquis indispensable. Ces mêmes capacités et celles du travail documentaire ouvrent, enfin, la voie à de nombreuses activités dans l'administration ou dans l'entreprise.

La licence d'histoire de l'art et d'archéologie s'insère de façon cohérente dans la politique générale des formations de l'établissement dans la mesure où elle vise à répondre aux attentes du marché du travail local et régional (coopération et partenariats avec les responsables et les institutions du tissu culturel et patrimonial local et régional) mais aussi aux attentes du marché professionnel national et même du marché de travail international -eurorégional, européen, mondial- (offre renforcée d'enseignement de langues et de civilisations étrangères, autoformation ou formation encadrée au centre de langues).

- Compétences patrimoniales permettant d'accéder aux métiers du patrimoine (archéologie, services d'inventaire, de conservation et de mise en valeur ; musées et sites).

- Compétences permettant d'accéder aux métiers de la culture : médiation culturelle, conception et gestion de projets culturels, guidage-conférences, et tourisme culturel..

- Compétences permettant d'accéder aux métiers de l'enseignement primaire ou secondaire.

- Compétences permettant de suivre la voie de la recherche en histoire de l'art et archéologie, permettant d'accéder, après la formation doctorale, au statut d'enseignant-chercheur.

- La formation en matière d'analyse du document et de l'image, d'expression orale et de rédaction constituent un acquis indispensable à l'exercice du journalisme, de la communication visuelle et de la publicité.

- Compétences permettant de suivre la voie de la recherche en histoire, histoire de l'art et archéologie, permettant d'accéder, après la formation doctorale, au statut d'enseignant-chercheur.

- Enfin, la formation interdisciplinaire et les capacités de recherche documentaire acquises au cours de la Licence constituent une excellente préparation à tous les concours administratifs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de la culture

Musées

Monuments Historiques
Métiers du patrimoine
Guidage-conférencier
Médiation culturelle
Enseignement primaire et secondaire
Fonction publique nationale et territoriale
Journalisme
Métiers audio-visuel
Guidage-conférencier
Médiation culturelle
Enseignement primaire et secondaire
Fonction publique nationale et territoriale

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local
K2108 : Enseignement supérieur
K1207 : Intervention socioéducative
K1602 : Gestion de patrimoine culturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Durée 3 ans

Le cursus de la Licence d'histoire de l'art et d'archéologie propose des enseignements regroupés en plusieurs domaines.

Un premier ensemble d'UE a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des outils méthodologiques pour le travail universitaire en général (informatique, techniques et ressources documentaires, expression écrite et orale....) et pour la discipline (méthodologie de la lecture de l'image, informatique appliquée...).

Un deuxième groupe de UE -le plus nombreux- offre les enseignements de la discipline qui sont au cœur de la formation : les différentes périodes de la création artistique depuis la préhistoire jusqu'à nos jours à travers les différentes disciplines artistiques (peinture, sculpture, architecture, cinéma, image, performance...) sont enseignés, ainsi que la diversité des méthodologies d'analyse de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Un troisième ensemble d'UE porte sur des enseignements professionnalisants associés à la discipline (techniques de fouille, muséologie, patrimoine, tourisme....) , mais aussi à d'autres métiers, en particulier ceux de l'enseignement (Parcours MEF).

Le quatrième groupe d'enseignements réunit l'apprentissage des langues -dans la perspective de la mobilité internationale-.

Le cinquième ensemble de matières assure le caractère interdisciplinaire de la formation par la voie des options encadrées dans le cursus (histoire, lettres, civilisation française ou étrangère, sociologie) mais aussi de matières de libre choix.

Enfin, une dernière UE, celle du stage, vient couronner la fin de la formation et la préparation, soit à la continuité des études soit à l'entrée dans le monde professionnel.

Nombre d'U.E. : 31

1er semestre

UE1. Méthodologie des Etudes Universitaires

UE2. Découverte et orientation (deux matières au choix)

UE3. Langues

UE4. Introduction à l'art et à l'archéologie

UE5. Art et Archéologie 1

2ème semestre

UE 1. 2 Consolidation et culture générale

(+PPP)

UE.2.2 Libre

UE3.2 Art et archéologie 2

UE4.2 Art et archéologie 3

3ème semestre

UE1. Art et cinéma : histoire des représentations

UE2. Archéologie européenne et de l'Orient ancien

UE3. Culture Générale

UE4. Langue

UE5. Libre

UE6. Préparation au C2I

4ème semestre

UE 1.2 . Art et architecture du monde contemporain

UE 2.2 Unité d'initiation au monde professionnel
 UE3.2 Unité optionnelle de spécialité (1 au choix)
 UE4.2 Langue
 UE5. 2Libre

5ème semestre

UE1. Histoire de l'art antique
 UE2. Histoire de l'art médiéval
 UE3. Civilisation
 UE4. Langue ou MEF
 UE5. Libre
 (CLES optionnel)

6ème semestre

UE1.2 Histoire de l'art moderne et contemporain
 UE2.2 Archéologie médiévale
 UE3.2 Préhistoire
 UE4.2 Unité de Parcours (choix) :
 UE4.2.1 Parcours histoire de l'art
 Techniques de création et de reproduction de l'image
 UE4.2.2 : Parcours MEF
 UE.5.2 Libre
 UE.6.2 Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	100 % enseignants
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	60 % d'enseignants et 40 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle	
Licence Tourisme (équivalence partielle)	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif à la licence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement par arrêté du 8 septembre 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-perp.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Perpignan Via Domitia

52 Avenue Paul Alduy
66860 Perpignan Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Idem

Historique de la certification :